



INSTITUT SAINTE-MARIE

Rue de l'Église 7
6210 RÉVES

Tél. : 071 / 84.99.20

Rèves, le 26 novembre 2018

DISPOSITIONS POUR LA REMISE DES BULLETINS de fin de trimestre

Nom et Prénom de l'élève : Classe :

Chers Parents,

Les bulletins de fin de trimestre seront remis aux élèves, accompagnés de leurs Parents, le jeudi 20 décembre à partir de 16h, sur rendez-vous, par les co-titulaires.

Vous êtes attendus le jeudi 20 décembre à dans le local.....

Vous serez reçus par Mme/M.

Le vendredi 21 décembre (11h15-13h), les enseignants seront à votre disposition pour les élèves en difficultés scolaires.

Nous vous invitons à prendre rendez-vous pour la consultation des copies (*avec ou sans photocopie payante de l'examen*), entre la récupération du bulletin et le lendemain (10h30), à l'Accueil des bâtiments B ou C (sur place ou par téléphone).

Après les conseils de classe, les cours reprennent conformément aux directives de la Communauté française. La correction et les commentaires des examens y prendront une large part, pour les élèves concernés. La présence à l'école est alors obligatoire :

- les mercredi 19 et jeudi 20, pour les élèves de 1^{ère} et de 2^e années (*activités « Ecole autrement » autour de la question du harcèlement et de thématiques animées par les étudiants la Haute école HELHA Loverval*)
- le jeudi 20, pour tous les élèves

Le vendredi 21 décembre, une animation de Noël est organisée par les co-titulaires et les éducateurs. Cette animation débutera à 8h20 et s'achèvera à 11h15 pour tous les élèves. Un temps de réflexion, des ateliers, un film, des rencontres avec des témoins, un moment plus festif, une action de solidarité, ... tout cela remplira la matinée des uns ou des autres. La présence des élèves y est aussi obligatoire.

Veuillez recevoir, Chers Parents, nos meilleures salutations.

Isabelle AGNEESSENS
Directrice

Stéphane SANTARONE
Directeur adjoint